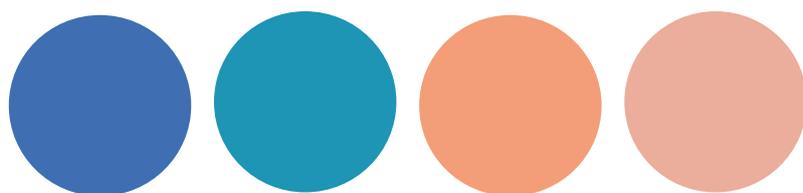
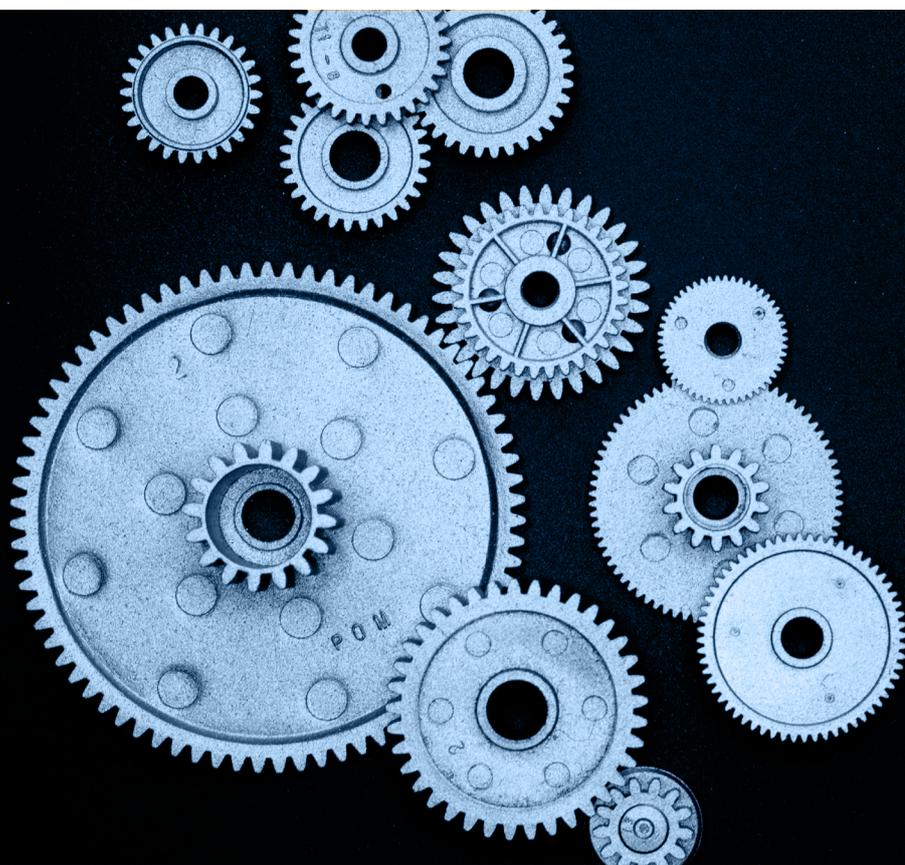


SNAM GROUPE



CHARTRE ÉTHIQUE

SOMMAIRE



PRÉAMBULE

RESPONSABILITÉ

- RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS, TRAITÉS
- ENVIRONNEMENT
 - Économie circulaire
 - Développement Durable

HUMANITÉ

- - Droits de l'Homme
- Santé et Sécurité
- Discrimination et Harcèlement

INTÉGRITÉ

- - Qualité des produits et services
- Concurrence
- Transparence
- Confidentialité
- Corruption

PRÉAMBULE



La Charte Éthique définit les principes et les valeurs de SNAM Groupe. Elle permet également de guider chaque collaborateur, quel que soit sa fonction ou son niveau hiérarchique, dans la pratique quotidienne de son métier.

Les principes établis dans cette charte incitent le Groupe SNAM à :



conduire les affaires,



accomplir le travail,



maintenir et renforcer la confiance de toutes les parties prenantes.



RESPONSABILITÉ

RÈGLEMENTATIONS CONVENTIONS TRAITÉS



SNAM Groupe s'engage à respecter les lois et réglementations opposables dans chaque pays où il exerce son activité.



Le respect de la Loi constitue une valeur incontournable. Il est de la responsabilité de tous les collaborateurs de connaître et respecter pleinement :

- les lois et réglementations applicables,
- les diverses politiques et directives établies par le Groupe dans ses divers domaines d'activité.



Tous les collaborateurs sont tenus de s'informer des dispositions en vigueur au sein du Groupe concernant leurs domaines de responsabilités mais également de les observer.

En cas de doutes ou de besoins, les services compétents peuvent être consultés afin d'obtenir des informations complémentaires et des conseils.





ENVIRONNEMENT



Économie Circulaire

SNAM Groupe favorise les recherches de fournisseurs, sous-traitants et prestataires en cercle concentrique au départ de sa propre localisation de manière à favoriser les partenariats locaux.

Les critères de sélection sont décrits dans notre **Politique Générale d'Achat Responsable**.





Développement Durable

Le Groupe SNAM est un acteur majeur engagé dans le développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services, sur l'Environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions effectuées quotidiennement par chacun, notamment à travers la gestion durable des ressources et la réduction des déchets.

SNAM Groupe respecte l'Environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité grâce à une démarche environnementale reconnue et certifiée ISO 14001.

Toutes les actions entreprises s'articulent autour des engagements et objectifs définis dans la **Politique Environnementale** du Groupe ainsi que dans sa déclinaison par site.





Droits de l'Homme

SNAM Groupe s'engage à respecter les conventions internationales et porte une attention toute particulière pour s'assurer que les droits fondamentaux du travail sont respectés, notamment l'élimination de :

- toute forme de travail dissimulé, forcé ou obligatoire tel que l'esclavage moderne,
- l'abolition effective du travail des enfants.

La gestion des ressources humaines ainsi que les relations entre les collaborateurs, sont fondées sur les principes de confiance, de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun en toute dignité.

SNAM Groupe s'assure de préserver la liberté d'association et de négociation collective permettant d'établir des salaires, des conditions de travail et des avantages sociaux équitables notamment la valorisation des heures de travail supplémentaires.





Santé et Sécurité

Assurer et renforcer la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs activités est une préoccupation permanente.

Toute personne travaillant pour ou avec SNAM Groupe a le droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social.



Discrimination et Harcèlement

Le Groupe SNAM entend appliquer une **Politique de Ressources Humaines** équitable et conforme aux lois.

Il garantit à ses collaborateurs et à ses parties prenantes un environnement de travail qui exclut toute forme de discrimination ou harcèlement.

Il entend également traiter tous ses collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique, avec respect et équité afin de promouvoir l'égalité des chances dans tous les aspects de l'emploi.

Ceci permettra de maintenir au sein du Groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.





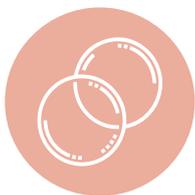
Qualité des produits et services

SNAM Groupe propose à ses clients des produits et services conformes à leurs attentes en portant une attention particulière aux réglementations en matière de sécurité, d'emballage et transport. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour le Groupe.



Concurrence

SNAM Groupe condamne toute pratique d'entente et de concurrence déloyale de la part de ses fournisseurs qui pourraient entraîner des positions dominantes. Notre Groupe met en place des appels d'offres qui sont traités avec objectivité et dans le respect de l'égalité des fournisseurs. Les offres sont étudiées sur des critères objectifs de sélection : prix, adéquation au cahier des charges, proximité géographique, qualité du service, performance...



Transparence

SNAM Groupe conserve une relation durable avec ses partenaires historiques. Le Groupe entretient une collaboration fluide, efficace, et permanente, qui passe obligatoirement par la communication et la transparence dans les échanges.





Confidentialité

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de SNAM Groupe et assure le maintien des relations de confiance avec ses différentes parties prenantes.

SNAM Groupe s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations reçues de toute part, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

L'ensemble des engagements de SNAM Groupe vis-à-vis de la protection des données à caractère personnel sont définis dans la **Charte RGPD**.



Corruption

En application des lois nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption, SNAM Groupe s'attache à lutter contre le trafic et les faits :

- de corruption,
- d'influence,
- de concussion,
- de subornation,
- d'extorsion,
- de prise illégale d'intérêt,
- de détournement de fonds publics,
- de favoritisme ,
- conflits d'intérêts,
- de tout autre manquement lors de l'exercice de ses activités.



© Pictogrammes - Kawaii Lineal - Flaticon.com
© Photos Pixabay.com ou Pexels.com



SIÈGE SOCIAL
Avenue Jean Jaurès
12110 Viviez
FRANCE



+33 (0) 5 65 43 77 30



info@snam-groupe.com